


POLITIQUE INTÉGRÉE SGE-SST-R2

RECYPRO s'engage à défendre, par l'amélioration de ses performances et le dépassement des exigences légales, les piliers du développement durable : environnement, santé-sécurité au travail, qualité, social et économique. Nous nous assurons que tous nos opérations et processus sont faits de façon à minimiser nos impacts sur l'environnement, protéger et promouvoir la santé-sécurité au travail, s'assurer de l'intégrité et la protection des données et d'assurer les plus hauts standards de qualités découlant de nos services.

Dans cette perspective, **RECYPRO** s'engage à :

- ☞ **gérer son établissement, ses activités et l'acquisition de biens et services conformément aux lois, règlements et autres exigences corporatives applicables en environnement, santé-sécurité au travail et qualité;**
- ☞ **faire preuve de diligence raisonnable en cherchant continuellement à prévenir la pollution, les risques d'accident, la perte de confiance ainsi qu'à améliorer sa performance;**
- ☞ **effectuer une gestion responsable de l'équipement électronique en favorisant, dans l'ordre : la réutilisation, la récupération de matériel et le recyclage afin de conserver l'énergie, réduire les déchets et de gérer adéquatement le matériel préoccupant allant jusqu'aux recycleurs en aval;**
- ☞ **se donner des objectifs, des cibles, des programmes et des procédures à la hauteur de ses engagements en matière d'environnement, santé-sécurité au travail et qualité afin d'assurer l'amélioration continue du système de gestion dans l'entreprise;**
- ☞ **sensibiliser tous les employés, les intervenants, les visiteurs et les entrepreneurs à l'importance de tels engagements et les former pour qu'ils contribuent efficacement;**
- ☞ **vérifier régulièrement sa gestion de l'environnement, santé-sécurité au travail et qualité pour qu'elle reste toujours adaptée au milieu socio-économique de l'entreprise;**
- ☞ **maintenir un système de gestion de l'environnement, santé-sécurité au travail et qualité documenté afin d'assurer les mesures de contrôle adéquates pour prévenir des incidences sur l'environnement, des risques associés aux activités de l'entreprise et d'accroître sa performance en offrant continuellement les meilleurs produits et services à nos clients;**
- ☞ **maintenir sa conformité aux normes internationales ISO 14001, ISO 45001, R2 :2013 ainsi qu'aux normes afférentes au programme de stewardship (RQO).**



Steve Chartrand
Directeur général

4 mai 2021

Date